

# Rapport annuel

—

2021



**POUVOIR JUDICIAIRE  
GERICHTSBEHÖRDEN**

ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Préfecture de la Broye**

---

# Introduction

---

## Au Conseil de la magistrature

Monsieur le Président du Conseil de la magistrature,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de la magistrature,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-après le rapport sur l'administration de la Préfecture de la Broye pour l'année 2021 et confirmons que les données statistiques présentées dans ce rapport sont correctes.

Estavayer-le-Lac, le 24 janvier 2022

Nicolas Kilchoer, Préfet

# Rapport sur l'activité 2021

## 1.1 Préfecture de la Broye

### 1.1.1 Organisation et personnel

#### Composition au 31.12.2021

- > Nicolas Kilchoer, Préfet
- > Joël Bourqui, Lieutenant de Préfet

Sous la responsabilité du Préfet Nicolas Kilchoer, la Préfecture de la Broye emploie six personnes (4,6 EPT) ainsi qu'une apprentie. Le volet pénal est essentiellement l'apanage du préfet, du Lieutenant de préfet et d'une collaboratrice administrative.

### 1.1.2 Statistiques et généralités

La Préfecture de la Broye enregistre une augmentation de son activité juridictionnelle en matière pénale (1142 dossiers contre 1106 en 2020) mais également en matière administrative. Il est cependant réjouissant de constater l'efficacité d'une justice simple et rapide, la plupart des plaintes et des dénonciations transmises à la préfecture étant traitées de manière diligente et dans un délai raisonnable pour les justiciables, malgré la crise liée à la pandémie du coronavirus.

#### 1.1.2.1 Plaintes et dénonciations

Tableau comparatif plaintes et dénonciations	2020	2021
Tentatives de conciliation	42	51
ayant abouti	11	17
ayant échoué, transmise au MP	33	29
en suspens	9	5
Transmises d'office au Ministère public		
Ordonnances pénales	1106	1142
Définitives	1089	1130
Frappées d'opposition, transmis au juge	17	12
Ordonnances de classement	32	31

#### Plaintes

Le nombre de plaintes transmises au préfet pour conciliation est supérieur à l'année dernière.

#### Dénonciations

Le nombre de dénonciations est en augmentation. Il convient de relever que la majeure partie de ces dénonciations porte sur des infractions LCR, tout en soulignant le peu de situations dans lesquelles l'ordonnance rendue est frappée d'opposition (1%). De plus, il y a lieu de préciser que cette rubrique comprend également les procédures administratives, au nombre de 40, formées principalement de dénonciations de citoyens qui sont des dossiers complexes et qui nécessitent beaucoup de ressources pour leur traitement.